

**Inventaire
Sac de
Linge
Parloir**

Info : Recto/Verso

<u>NOM :</u>	<u>Prénom :</u>	<u>N° Écrou :</u>
--------------	-----------------	-------------------

Tout sac ne contenant pas cet inventaire rempli signé sera Refusé

DESIGNATION	INTERDICTION	TOTAL	MAXIMUM
<u>BAS</u> : (Pantalon, Jogging, Pantacourt, Jean ect..)	<i>Pas de Plaque, Logo Métallique, Bleu Marine, Kaki ou Camouflage</i>		3
<u>SURVETEMENT</u> (1 Veste sans Capuche, 1 Pantalon)	<i>Pas de Plaque, Logo Métallique, Bleu Marine, Kaki ou Camouflage</i>		1
<u>PULL</u> : (Sweat-Shirt sans Capuche, Gilet ect)	<i>Pas de Plaque, Logo Métallique, Bleu Marine, Kaki ou Camouflage</i>		3
<u>HAUTS</u> : (tee-shirt, polo, chemise, sous-pull, ct	<i>Pas de Plaque, Logo Métallique, Bleu Marine, Kaki, Camouflage ou Col Chemisé</i>		7
<u>CHAUSSETTES</u>			7
<u>SOUS-VETEMENT</u> (Slip, Caleçon)			7
<u>VESTE</u> : (blouson, manteau ect)	<i>Pas de capuche, pas d'épaisseur importante, pas de métal, bleu marine, kaki camouflage, cuir et simili cuir</i>		1
<u>BONNET OU CASQUETTE</u>	<i>Sans plaque ni logo métallique, les chapka, écharpes, tour de cou, cache oreille sont interdits</i>		1
<u>GANTS EN LAINE</u>	<i>Pas de gants en cuir ou musculation</i>		1
<u>SERVIETTE DE TOILETTE</u>	<i>Maximum 120 cm</i>		4
<u>GANTS DE TOILETTES</u>	<i>Pas de fleur de douche ou gant de crin</i>		4
<u>VETEMENT DE CULTE</u>			1
<u>PYJAMA</u>	<i>Pas de Bleu marine</i>		2
<u>CHAUSSURE</u> : (Basket, chausson, chaussure de ville ect)	<i>Neuf avec preuve d'achat, sans métal, pas de rangers, pas de chaussure de foot)</i>		1
	<u>UNE PAIRE PAR MOIS</u>		

<u>LECTURE :</u> (Livres, revues, magazines, journaux ect)	<i>Uniquement avec couverture d'origine souple, pas de poster</i>		3
MEDIA : CD, DVD, Jeux Vidéos)	<i>Avec preuve d'achat Neuf sous blister</i>		3
LINGE DE TABLE : (Torchon, serviette de table)			4
<u>KIT DE CORRESPONDANCE :</u> (Enveloppe, timbre, Stylo, Papier)			1

Les effets vestimentaires de couleur à dominante bleu marine, kaki, camouflage ou comportant des propos et/ou des images outranciers provocants, comportant des plaques ou logo métalliques ainsi que le cuir ou simili cuir les capuches, col chemisée trop haut et rembourrage important sont STRICTEMENT INTERDIT

Pour rappel les détenus ne peuvent recevoir qu'un SAC PAR SEMAINE lors d'un rendez-vous parloir.

Tout autre article non-inscrit dans la présente liste, et non-cantinable en détention, doit faire l'objet d'une demande écrite préalable par le détenu et validée par la DIRECTION DU CENTRE PENITENTIAIRE.

Pour déposer le colis la CARTE D'IDENTITE est OBLIGATOIRE.

Tout sac ne contenant pas cet inventaire rempli signé sera refusé

NOM DU DEPOSANT :

DATE :

SIGNATURE